

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS SOCIALES

### SCIC ALPES AUTOPARTAGE

#### Je soussigné-e,

Mme  M.  Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

#### Informations sur la personne morale (le cas échéant)

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Forme juridique : \_\_\_\_\_

Adresse du siège social : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

SIRET : \_\_\_\_\_ APE : \_\_\_\_\_

Représenté par : \_\_\_\_\_ En qualité de : \_\_\_\_\_

**déclare vouloir devenir sociétaire de la SCIC Alpes Autopartage.** L'entrée de tout nouveau sociétaire est soumise au vote de la prochaine assemblée générale ordinaire. Si ma demande est acceptée, j'intégrerai l'un des 5 collèges de sociétaires définis par les statuts de la coopérative (usagers, salariés, collectivités publiques, fondateurs/membres de l'ESS, entreprises de la mobilité).

**déclare être déjà sociétaire et vouloir acquérir de nouvelles parts de la SCIC Alpes Autopartage.**

Nombre de part(s) souscrite(s) :  parts de 150€ = \_\_\_\_\_ € (en chiffres)

Pour une 1<sup>ère</sup> souscription, le nombre de parts minimum doit être de 5, soit 750€.

Si vous avez déjà versé un dépôt de garantie de 150€ vous pouvez le convertir en part sociale et verser seulement 600€ en complément, soit 4 parts.

Je souhaite convertir mon dépôt de garantie en une part sociale

#### Modalité de règlement :

verse le règlement en une seule fois

verse le règlement en plusieurs mensualités de 150€

#### Moyen de paiement :

CB depuis mon espace Citiz (une facture et lien vous sera envoyé).

Prèlevement en fin de mois depuis mon espace Citiz

Virement sur le compte Alpes Autopartage  
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0094 6470 149  
Code BIC : CCOPFRPPXXX  
/!\ Nous informer lors du déclenchement du virement.

J'ai conscience du risque et que je peux perdre tout ou partie de mon investissement et que le remboursement ou la revente de mes parts sociales ne sont pas garantis. Je reconnais avoir pris connaissance des statuts de la SCIC Alpes Autopartage immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro 480 677 756 et dont le siège social est situé au 38 Cours Berriat, 38000 Grenoble. Les statuts peuvent être communiqués sur simple demande ou être consultés directement sur le site internet [citiz.coop](http://citiz.coop)

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_

**Signature** du/des représentants légaux et cachet de l'entreprise le cas échéant

Les informations communiquées seront enregistrées par Alpes Autopartage uniquement pour le traitement de votre demande. Ces informations sont obligatoires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.  
Ces droits peuvent s'exercer auprès de la SCIC Alpes Autopartage - aura@citiz.fr - 04 76 24 57 25 RCS Grenoble - SIRET : 480 677 756. **Siège social : Citiz - 38 Cours Berriat, 38000 Grenoble.**